

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 20 janvier 2023

DATE de convocation et d'affichage

13 janvier 2023

DATE d'affichage du Procès-Verbal

25 janvier 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 23

Votants 27

L'an deux mil vingt-trois, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjointes ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, LEMARCHANDEL Franck (arrivé à 19h10 au point 1), MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile (arrivée à 19h 30 au point 3), D'ABOVILLE Rosine, PRESCHOUX Léon, BLANDIN Béatrice, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

M. JEANNEAU Luc donne pouvoir à Mme PARPAILLON Marie-Laure.

M. DUFEIL Christophe donne pouvoir à M. QUENOUILLE Roger.

M. FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.

M. GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi.

Secrétaire de séance : M Vianney DEHEEGER a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°200123-4 : D.E.T.R. 2023 - Demande de subvention pour l'extension de la mairie

Monsieur le Maire informe que le guide des opérations éligibles au titre des financements DETR 2023 a été transmis par la Préfecture et que parmi les opérations susceptibles d'être financées, les travaux d'extension de la mairie pourraient bénéficier d'une participation à hauteur de 30%.

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 27 janvier 2023 sur le portail Démarches simplifiées et pourront être complétés dans les deux mois.

Monsieur le Maire propose de solliciter la DETR 2023 au vu du plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Coût de l'opération			
Travaux / Description	Dépense totale		
Extension de la mairie	55 015.06€		
Coût Total Prévisionnel HT	55 015.06 €		

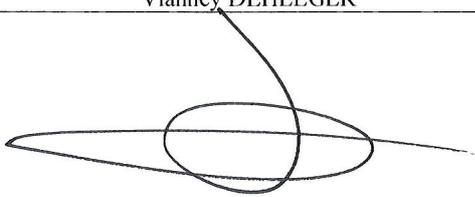
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	Montant sollicité HT	Taux	Montant Acquis HT	Taux
DETR –bâtiments à usage des services administratifs des mairies	16 504.52 €	30%		
Sous-total aides publiques	16 504.52 €			
Part de la collectivité				
Fonds propres	38 510.54 €			70%
Emprunt				
Participation du maître d'ouvrage	38 510.54 €			
TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	55 015.06 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- **de solliciter une subvention au titre de la DETR 2023 à hauteur de 30% pour l'extension de la mairie ;**
- **d'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;**
- **de charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches en ce sens.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Vianney DEHEEGER
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 24 janvier 2023

De son affichage en mairie le 25 janvier 2023

De sa publication :